DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE
« C MON BAFA »

Règlement Bourse

La ville de Cherbourg-en-Cotentin met en place un accompagnement et une aide financière pour les jeunes Cherbourgeois de 16 à 25 ans souhaitant s'inscrire dans une formation BAFA.

Article 1 - DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA BOURSE

L'accompagnement et l'aide financière proposée ont pour but de faciliter l'accès au BAFA des jeunes Cherbourgeois et de former davantage de jeunes animateurs volontaires. La bourse s'élève à 300€ maximum pour la session de formation générale (BAFA 1) **ou** de 200€ maximum pour la session d'approfondissement (BAFA 3). Elle sera déduite du coût de la session concernée **directement auprès de l'organisme de formation choisi par le stagiaire.**

Critères d'éligibilité :

- être âgé de 16 à 25 ans révolus au moment de l'entrée en formation BAFA
- être résidant de Cherbourg-en-Cotentin
- Pour les jeunes n'ayant aucune expérience en lien avec l'animation, un accompagnement vers une immersion sera proposé au travers du dispositif C Citoyen, ce avant validation d'un financement

Article 2 - DÉMARCHES A SUIVRE

L'attribution de la bourse est soumise :

- **au dépôt du dossier de demande** ci-joint à partir du **28 octobre 2026 et jusqu'au 31 décembre 2026 minuit (dossier à télécharger sur le site internet de la ville) :**
 - par mail à cmonbafa@cherbourg.fr
 - directement auprès des animateurs de l'Info Jeunes au **7 rue tour carré 50100 Cherbourg-en-Cotentin** lors des horaires de permanences (en accès libre les mardis de 16h à 18h30 et les mercredis de 13h30 à 18h ou sur rendez-vous les mercredis de 10h30 à 12h30)

- **à un entretien pour échanger sur le projet de formation**. Cet entretien prendra la forme d'une commission composée d'élu(e)s de la collectivité et/ou de techniciens du département jeunesse et solidarités. Elle aura lieu entre janvier et février de chaque année et permettra de statuer sur la demande de bourse BAFA au moyen d'une grille de critères.
 (Une 2ème commission sera possiblement organisée dans l'année selon le nombre de demande)

Les jeunes seront informés de la décision d'attribution de la commission par mail.
En cas de validation, le jeune aura libre choix de l'organisme de formation à la condition qu'il soit habilité par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

La session de formation devra être réalisée **au cours de l'année 2027**, avant la fin du mois d'août dans la mesure du possible.

Un accompagnement par un technicien de la direction jeunesse et solidarités sera proposé pour renseigner au besoin sur le métier d'animateur occasionnel et la formation BAFA mais également pour orienter vers des organismes de formation ou des lieux de stages / emplois saisonniers sur le territoire communal.

Article 3 - MONTANT ET VERSEMENT DE LA BOURSE

Cette bourse est cumulable avec les autres aides existantes (C Citoyen, Atout Normandie, CAF, Comités Sociales et Economiques d'Entreprises (CSE)…). Toutefois le bénéficiaire s'engage à ce que le reste à charge ne soit pas inférieur à 0€, toutes autres aides déduites (Région, département, CNAF, collectivités, CSE…).

La bourse C Mon Bafa sera versée directement auprès de l'organisme de formation choisi par mandat administratif.

Article 4 – COLLECTE DE DONNÉES PERSONNELLES

Responsable de traitement
La Commune de Cherbourg-en-Cotentin représentée par son maire, Camille Marguerite.

Finalité du traitement de vos données
Les données collectées au travers des différents documents inhérents à ce dispositif sont enregistrées dans une base de données informatisée par le service parcours et participation citoyenne de la Commune de Cherbourg-en-Cotentin dans le cadre du dispositif C MON BAFA (accompagnement et aide financière)

La Commune de Cherbourg-en-Cotentin s'engage à ce que les données à caractère personnel recueillies et traitées par le service parcours et participation citoyenne, soient conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable le 25 mai 2018.

Bases légales de traitement
Pour la finalité principale

Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (Règlement général sur la protection des données - RGPD) – Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique dont est investi le responsable de traitement.

Pour les traitements nécessitant le droit à l'image

Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (Règlement général sur la protection des données -RGPD) – La personne a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques.

Données personnelles collectées, à minima :
Formulaire de demande « C MON Bafa » : Nom, prénom, date de naissance, adresse postale complète, téléphone, adresse mail, zones de commentaires, type de formation choisie, données liées au droit à l'image. Également date, lieu et signature. Si mineur, données liées à l'autorisation parentale.

Durée de conservation de vos données
Le principe de limitation de la durée de conservation (Principe général énoncé à l'article 5 du RGPD) impose à chaque responsable de traitement de déterminer une durée de conservation des données personnelles cohérente et justifiée au regard de l'objectif de leur traitement. Un organisme ne peut donc conserver des données personnelles de manière illimitée, sauf dans certains cas spécifiques et limités à ce qui est strictement nécessaire.

Afin de faciliter le suivi de l'accompagnement, et la gestion de l'aide financière accordée, les données collectées sont conservées pendant une période de 2 années scolaires à partir de la date du dépôt du dossier de demande, afin d'établir des bilans, de gérer d'éventuels contentieux et les règlements de facturation auprès des organismes de formation.

Consentement : Concernant les autorisations basées sur une demande de consentement, la conservation se fera le temps nécessaire à la finalisation du traitement et à l'exploitation de celui-ci ou jusqu'au retrait de votre consentement.

Destinataires de vos données

Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

Les agents du service parcours et participation citoyenne ainsi que les agents de la direction jeunesse et solidarité concernés par ces traitements, à savoir le Kiosque, l'espace jeunes le CETICI, le 3/25, le village numérique et les Centres Sociaux de la ville (La Mosaïque, Flora Tristan, Françoise Giroud, Le Puzzle, Le Totem, Olympe de Gouges, Niki de Saint Phalle). **Également, le service comptabilité et le service informatique de la commune de Cherbourg-en-Cotentin ainsi que le trésor public.**

Les données à caractère personnel sont confidentielles. Aucune information personnelle vous concernant n'est publiée à votre insu, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers.

Ces données font l'objet d'un traitement informatique et n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée.

Vos droits

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer les droits suivants :

Mission d'intérêt public : Accès, rectification, limitation du traitement et opposition, tel que prévu aux articles 15, 16, 18 et 21 du Règlement Général sur la Protection des Données.

Consentement : Accès, rectification, effacement, limitation du traitement, portabilité, tel que prévu aux articles 15, 16, 17, 18 et 20 du Règlement Général sur la Protection des Données et retrait du consentement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données dans ce dispositif, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, adresser un courrier par voie postale à : Commune de Cherbourg-en-Cotentin - Délégué à la Protection des Données – 10, Place Napoléon - 50108 Cherbourg-en-Cotentin ou envoyer un mail à dpd@cherbourg.fr.

Si vous estimez, après contact, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Protection de vos données

Les données personnelles collectées par la Commune de Cherbourg-en-Cotentin sont traitées selon des protocoles sécurisés. Elles sont conservées conformément aux règles prescrites par les archives départementales, par la loi de 1978 et pendant la durée justifiée par la finalité de leur traitement.

Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.

Formulaire de demande « C MON BAFA »

Ce formulaire de demande de bourse constitue une étape obligatoire pour bénéficier de l'accompagnement et de la bourse « C Mon Bafa » proposée par la ville de Cherbourg-en-Cotentin. Dans le cas où la demande concerne un mineur, il ou elle devra co-signer ce formulaire avec son/ses responsables légaux.

Merci de remplir le document lisiblement

REPRÉSENTANTS LÉGAUX (pour les mineurs)

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse complète : _____

E-mail : _____

Tel : _____

COORDONNÉES DU JEUNE

Nom : _____ **Prénom :** _____

Date de naissance : _____ **Tel :** _____

Adresse complète : _____

E-mail : _____

Type de stage demandé :

☐ **SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE (BAFA 1)**

OU

☐ **SESSION D'APPROFONDISSEMENT OU DE QUALIFICATION (BAFA 3)**

TES MOTIVATIONS

Explique-nous ton projet de formation BAFA ?

Je soussigné*)* _____ *déclare* être*

☐ **majeur(e)** ☐ **mineur(e) émancipé(e)** ☐ **le représentant légal du mineur**

atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions relatives à la demande de bourse « C MON BAFA » et m'engage par là-même à les appliquer dans chacun de ses articles.

Fait à _____ **le** _____

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Signature du Jeune ***Signature du responsable légal***

Justificatifs à joindre au formulaire de demande :

- Une copie d'une pièce d'identité justifiant l'âge du demandeur
- Un justificatif de domicile



Dossier de demande à déposer par mail à cmonbafa@cherbourg.fr ou à l'Info jeunes - *7 rue tour carré - 50100 Cherbourg-en-Cotentin*

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

autorise la Commune de Cherbourg-en-cotentin à réaliser et utiliser, en partie ou en intégralité, ensemble ou séparément, les présentes prises de vue et consens à la collecte et au traitement de mes données personnelles **dans le cadre du volet C Mon Bafa du dispositif Cité Jeune**

Date et lieu de la prise de vue : Selon les actions

Type de diffusion *(Interne ou externe)* **:** Interne et externe

Support de publication (Presse, papier, internet, film, DVD, …) **:** presse, papier, internet, vidéo

Réseaux sociaux concernés (Facebook, tweeter, …) **:** Facebook, Instagram de la ville

Durée de conservation des données : Jusqu'au retrait du consentement du jeune concerné. Au maximum, à la fin de l'engagement du jeune sur le C mon Bafa**.**

Pour l'enfant mineur :

Je, soussigné(é) _____

responsable légal de l'enfant _____

consens à ce que les données personnelles de mon enfant soient collectées et traitées dans le cadre de la finalité ci-dessus.

Le modèle confirme que son autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie. Il manifeste ainsi son intérêt et son soutien à la Commune de Cherbourg-en-Cotentin. Il ne pourra prétendre à aucune rémunération du fait des utilisations des images réalisées.

Cette autorisation est valable pour une utilisation de la photographie telle quelle est et/ou intégrée dans une œuvre papier, numérique ou audiovisuelle.

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, la Commune de Cherbourg-en-cotentin s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image et de la voix de la personne prise en photographie ou en vidéo ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation.

Fait à : ……Le : …….

Signature(s) manuscrite(s) du / des intéressé(e)(s) :